
Équipement d'entraînement fixe —

Partie 6:

**Simulateurs de course — Exigences
spécifiques de sécurité et méthodes
d'essai supplémentaires**

iTeh STANDARD PREVIEW

Stationary training equipment —

(standards.iteh.ai)

*Part 6: Treadmills, additional specific safety requirements and test
methods*

[ISO 20957-6:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-
b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005)



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 20957-6:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005>

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 20957-6 a été élaborée par le CEN (en tant que EN 957-6) et a été adoptée, selon une procédure spéciale par «voie express», par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*, parallèlement à son approbation par les comités membres de l'ISO.

L'ISO 20957 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Équipement d'entraînement fixe*:

- *Partie 1: Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai*
- *Partie 2: Équipement d'entraînement de force, exigences techniques spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 4: Bancs pour haltères — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 5: Équipement d'entraînement à pédales — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 6: Simulateurs de course — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 7: Rameurs — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 8: Monte-escaliers, escalators et simulateurs d'escalade — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 9: Appareils d'entraînement elliptiques — Exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*

Sommaire

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Classification	6
5 Exigences de sécurité	7
6 Méthodes d'essais	11
7 Instructions supplémentaires d'utilisation	13

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 20957-6:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005>

Avant-propos

La présente Norme européenne a été préparée par le CEN/TC 136 "Equipements de sports, d'aires de jeux et autres équipements de loisirs", dont le secrétariat est tenu par le DIN.

L'EN 957 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général " Appareils d'entraînement fixes " :

- *Partie 1 : Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai*
- *Partie 2 : Appareils d'entraînement de force, exigences techniques spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 4 : Bancs pour haltères, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 5 : Appareils d'entraînement à pédales, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 6 : Simulateurs de course, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 7 : Rameurs, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 8 : Monte-escaliers, escalators et simulateurs d'escalade, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*
- *Partie 9 : Appareils d'entraînement elliptiques, exigences spécifiques de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires*

La présente Norme européenne doit être mise en application au niveau national, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en **Février 2002** et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en **Février 2002**.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre la présente Norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Introduction

La présente partie de l'EN 957 amende et complète l'EN 957-1. Les exigences de la présente norme spécifique prévalent sur celles de la norme générale.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 20957-6:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005>

1 Domaine d'application

La présente partie de l'EN 957 fixe des exigences de sécurité applicables aux simulateurs de course, en complément des exigences de sécurité générales qui figurent dans l'EN 957-1. La présente partie doit être lue conjointement avec cette dernière.

La présente partie de l'EN 957 est applicable aux appareils d'entraînement entraînés manuellement ou par un moteur, de type " simulateurs de course " (type 6) (appelés ci-après simulateurs de course) des classes S et H et des classes A, B et C en ce qui concerne l'exactitude.

2 Références normatives

Cette Norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette Norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

EN 292, *Sécurité des machines – Notions fondamentales, principes généraux de conception.*

EN 957-1:1996, *Appareils d'entraînement fixes – Partie 1 : Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai.*

EN 60947-5-5, *Appareillage à basse tension - Partie 5-5 : Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande - Appareil d'arrêt d'urgence électrique à accrochage mécanique (CEI 60947-5-5:1997).*

EN 60335-1, *Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – partie 1: Règles générales (CEI 60335-1:1983, modifiée).*

EN 60601-1, *Appareils électromédicaux – Partie 1 : Règles générales de sécurité (CEI 60601-1:1988).*

ISO 5904, *Engins de gymnastique – Tapis de chute et surfaces pour exercices au sol – Détermination de la résistance au glissement.*

ISO 9838, *Fixations de skis alpins – Semelles d'essai pour les essais de fixations de skis.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme européenne, les termes et définitions de l'EN 957-1:1996 s'appliquent, conjointement avec les suivants.

3.1

simulateur de course

appareil d'entraînement comportant une surface mobile unidirectionnelle sur laquelle il est possible de marcher ou courir, les pieds pouvant quitter librement la surface mobile

3.2

surface d'exercice

longueur de la portion utilisable de la surface mobile (voir *l* dans la Figure 1)

NOTE La Figure 1 n'est destinée qu'à fournir des exemples et à illustrer les dénominations des divers éléments constitutifs.

3.3

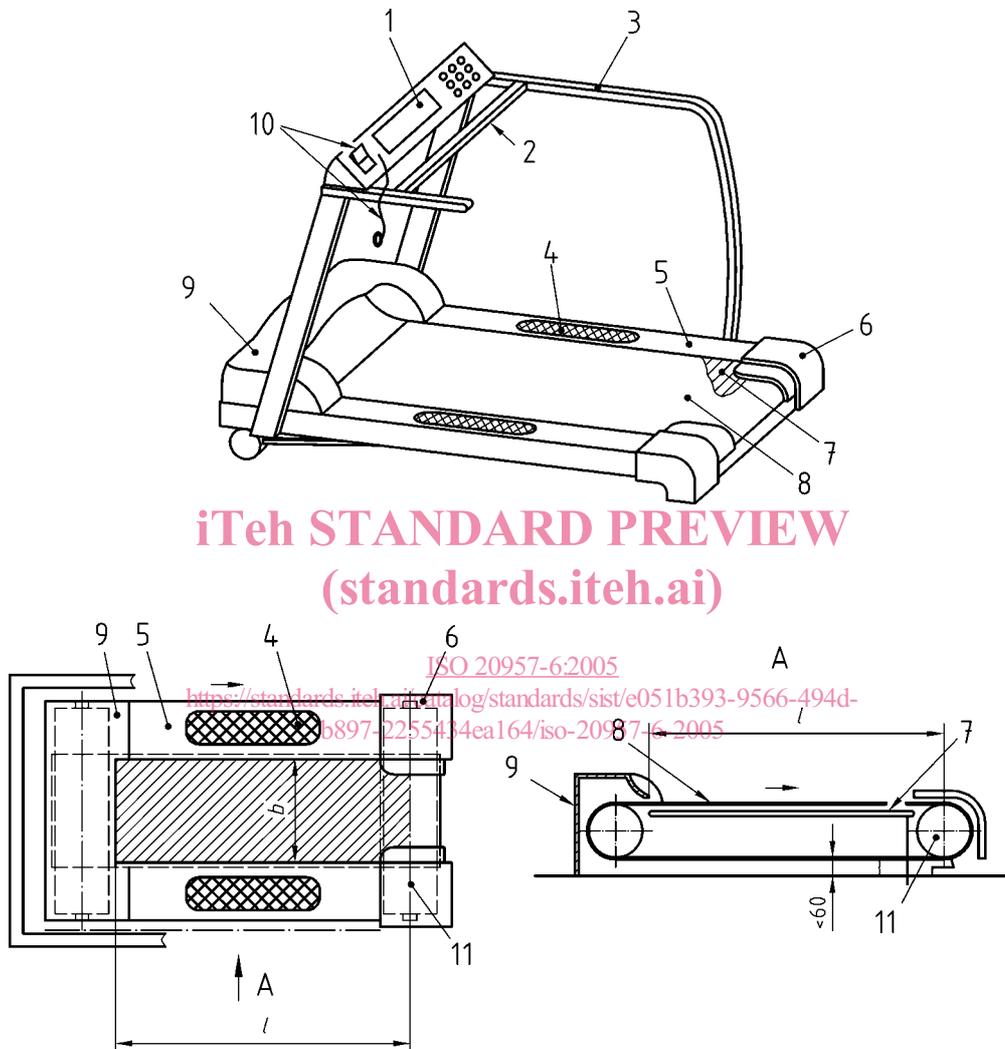
largeur de la surface d'exercice

largeur utilisable du tapis roulant excepté les protecteurs du rouleau arrière (voir *b* dans la Figure 1)

4 Classification

L'article 4 de l'EN 957-1:1996 s'applique.

Dimensions en millimètres



Légende

- | | | | | | |
|---|-----------------------|---|---|----|---------------------------------|
| 1 | Affichage | 5 | Marchepied | 9 | Capot antérieur |
| 2 | Barre antérieure | 6 | Protecteur du rouleau arrière (voir Figure 2) | 10 | Arrêt d'urgence |
| 3 | Rampe latérale | 7 | Plateau mobile | 11 | Rouleau arrière (voir Figure 2) |
| 4 | Surface antidérapante | 8 | Surface d'exercice (tapis) | | |

l Longueur de la surface d'exercice (tapis)

b Largeur de la surface d'exercice (tapis)

NOTE Le système de numérotation de la Figure 1 est conservé dans la Figure 2 de la présente Norme européenne.

Figure 1 — Exemple de simulateur de course

5 Exigences de sécurité

5.1 Généralités

Les exigences suivantes doivent être appliquées en tant que de besoin, en fonction de la conception de la pièce de l'appareil.

5.2 Construction extérieure

5.2.1 Points de compression et de cisaillement dans la zone accessible

Lorsque le niveau d'élévation peut être modifié en cours de fonctionnement, et qu'ainsi, la distance entre tout élément de l'appareil et le sol devient inférieure à 60 mm, la vitesse d'élévation ne doit pas dépasser 1°/s.

L'utilisateur doit pouvoir mettre fin à ce mouvement.

5.2.2 Eléments de transmission et pièces en rotation

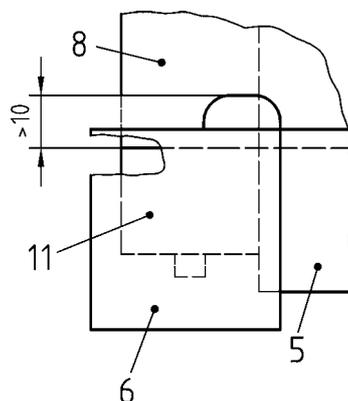
Il faut éviter les points d'entrée entre la surface d'exercice, le rouleau arrière et le cadre et le rouleau arrière/tapis et le sol. Il est possible d'y parvenir p. e. au moyen du protecteur du rouleau arrière (voir Figure 2).

Lors de l'essai selon 6.1, le doigt d'essai ne doit pas pouvoir se coincer entre le protecteur du rouleau arrière et la surface d'exercice. Il doit y avoir une distance minimale de 10 mm entre le bord de la surface d'exercice et le protecteur du rouleau arrière lors de toute opération de fonctionnement (voir Figure 2).

Les éléments du système d'entraînement du moteur doivent être conformes à l'EN 292.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e051b393-9566-494d-b897-2255434ea164/iso-20957-6-2005>

Dimensions en millimètres



Légende

- 5 Marchepied (peut également recouvrir partiellement le tapis)
- 6 Protecteur du rouleau arrière
- 8 Surface d'exercice (tapis)
- 11 Rouleau arrière

Figure 2 — Protecteur du rouleau arrière

5.2.3 Hausse de température

Lors de l'essai selon 6.2, les parties accessibles du simulateur de course ne doivent pas avoir une température supérieure à 65 °C.